

LE LAVANDOU : Yves BOYER : « Que l'engouement pour les commandos d'Afrique ne s'estompe jamais » !

LE LAVANDOU : Le 14 août 2019, l'assemblée générale annuelle des Commandos d'Afrique s'est tenue en présence des principaux adhérents et des maires du Lavandou, de Bormes-les-Mimosas, du Rayol-Canadel et de La Londe-les-Maures.



A ce jour, l'amicale compte 76 adhérents dont 57 à jour de leur cotisation. Cette année, elle a enregistré 10 décès ou non renouvellement d'adhésions et 11 nouveaux adhérents dont six issus de familles de commandos décédés.

Yves Boyer, secrétaire général de l'association, a rappelé dans quel contexte il avait accepté sa mission : « L'an

dernier, vous m'aviez confié la lourde tâche de succéder à Bernard de Leusse. Ma priorité a été de rédiger et de faire éditer le bulletin annuel. Ce ne fut pas chose facile mais, avec notre nouvel imprimeur local Azur Communication, nous avons, non seulement, tenu les délais, mais fait une économie substantielle puisque pour le double de tirages nous avons divisé la facture par trois, pour une qualité égale en réduisant de quelques pages seulement l'édition 2019. Les retours ayant été positifs, je reconduirai, cette année, l'opération mais je solliciterai l'aide de chacun d'entre-vous pour les articles et les photos ».



REFONTE DES STATUTS

Continuant le bilan de l'activité passée, le secrétaire général a ajouté : *« En second lieu, je me suis attaqué à la refonte des statuts. Notre déclaration de l'an dernier a été retoquée par la préfecture. La première fois depuis 1945 car il fallait 15 membres au Conseil d'administration. Mais, où nous les aurions trouvé » ?*

Secondé dans la rédaction des nouveaux statuts par François Bonin, Yves Boyer les a fait adopter au cours de l'assemblée générale extraordinaire.

« A nous de les appliquer, de les respecter et de faire perdurer cette amicale dans l'esprit de nos prédécesseurs ».

La troisième préoccupation d'Yves Boyer a été de prendre contact avec les adhérents dont les noms figuraient sur le listing existant. Une mission pas si facile car ils sont nombreux à ne figurer dans aucun annuaire !

Malgré tout, l'envoi avec le bulletin de liaison d'un talon d'appel à cotisation et des convocations pour les Assemblées générales, avec un rappel de cotisation pour les retardataires, a permis d'atteindre un taux de cotisants de 80 %, par rapport aux 40% à 2018.

« Hélas, de nombreux retours de courriers nous ont appris des décès qui remontaient pour certains à 8 ans. Incompréhensible mais réel ».

ACTIVITE MEDIATIQUE SOUTENUE

Enfin, en prenant contact avec les médias, en informant l'ONAC, le mémorial du Faron, les élus de la volonté de poursuivre l'aventure, en faisant flotter le fanion des commandos ailleurs qu'à Bormes-les-Mimosas et au Lavandou, l'association a été souvent sollicitée.

Poursuivant son compte-rendu, le secrétaire général a fait remarquer :*« Depuis juin, la presse écrite et les chaînes de télé ne nous ont pas lâchés. Avec Pierre Velsch, Jean-Patrick André et Jean-Pierre Large de Provence 44, nous avons répondu présents à de nombreux médias : Militaria, Le Pèlerin, La Gazette du Var, Presse Agence, Var Matin, France 24 et TF1. Je passerai sur les nombreux appels nous incitant à célébrer le 15 août, ailleurs qu'au Lavandou ! Invitation poliment déclinée ! Désormais, la plage du Canadel, le Cap Nègre, Mauvanne, tous ces lieux emblématiques d'un débarquement*

oublié ne sont plus des lieux inconnus. Souhaitons qu'à l'avenir cet engouement pour nos commandos d'Afrique ne s'estompe pas. A nous d'y veiller » !

Enfin, la réalisation de la salle d'honneur des commandos a fait l'objet d'un travail d'équipe et d'une mobilisation qui a rassemblé toutes celles et tous ceux qui y ont vu la concrétisation d'un vœu des commandos disparus.

« Je tiens à remercier Gil Bernardi et son équipe municipale, les services techniques et administratifs du Lavandou qui ont permis cette réalisation. Je remercie, également, tous les généreux donateurs connus ou anonymes qui ont alimenté notre cagnotte en ligne pour équiper et faire vivre ce nouvel équipement. Merci, aussi à François Arizzi, maire de Bormes-les-Mimosas, Jean Plenat, maire du Rayol-Canadel et François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et conseiller régional pour le soutien financier que nous apportent vos municipalités dans le fonctionnement de notre amicale », a conclu Yves Boyer.

Sur la photo de gauche à droite

Charles LECA, Officier de la légion d'honneur, président de l'Amicale, FFI marseillais engagé dans les commandos après la libération de Marseille, dans le groupe des commandos de Provence, blessé dans les durs combats de Cernay où les commandos ont perdu près de 300 hommes.

Pierre VELSCH, Officier de la Légion d'Honneur, vice-président, engagé à 17 ans en Algérie en 1943, débarqué dans la nuit du 14 au 15 août 1944 sur la plage du Canadel, a participé aux combats au corps à corps de Mauvannes et du Fort du Coudon puis aux combats d'Alsace où il a eu les pieds gelés et a poursuivi les combats jusqu'au 8 mai 1945 en Forêt Noire.

Robert CHIAZZO, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président d'honneur, jeune borméen engagé après les combats de Mauvannes le 18 août 1944. Était aux côtés de son camarade Londais Joseph SPADA tué lors de l'attaque du Fort Salbert

lors de la libération de Belfort.



Programme des cérémonies du 75^Â anniversaire du débarquement de Provence

Mercredi 14 août 2019 – Le Lavandou

8 h 30 : Dépôt de gerbe carré du Souvenir Français au cimetière et stèle du Maréchal Juin

9 h 30 : Assemblée générale extraordinaire – adoption des nouveaux statuts – Mairie

10 h 00 : Assemblée générale ordinaire – élection du Conseil d'administration et du bureau

11 h 00 : Départ pour la Fossette et inauguration de la stèle

12 h 00 : Inauguration de la salle d'honneur des commandos à la maison des combattants

12 h 30 : Apéritif

13 h 00 : Repas pour les organisateurs

Mercredi 14 août 2019 – Le Rayol-Canadel

17 h 15 : Rassemblement du cortège militaire sur le parking de la Mairie
17 h 30 : Départ du cortège des véhicules militaires vers la plage du Rayol
19 h 00 : Place Michel Goy, expositions et interventions : M. le Maire, M.Boemare, M.Velsch, M.André
20 h 30 – 21 h 30 : Collation offerte aux participants (adhérents amicale présents)
21 h 30 : Départ de la Mairie (navette)
22 h 00 : Office religieux chapelle du Canadel
22 h 45 : Cérémonie à la nécropole
23 h 00 : Apéritif offert aux participants dans les jardins de la Mairie du Rayol (navette)

Jeudi 15 août 2019 – Le Lavandou

8 h 00 : Embarquement sur la Vedette des Iles d'Or – Gerbes plage du Canadel et au Cap Nègre
9 h 00 : Office religieux à l'église
10 h 15 : Défilé des véhicules militaires de l'Association Â« Provence 44 Â» sur le bd du front de mer
11 h 00 : Départ du cortège devant la mairie pour le défilé en ville
11 h 15 : Cérémonie au monument aux morts – dépôt de gerbes – allocution de M. le Maire
12 h 15 : Apéritif offert aux participants des associations patriotiques en mairie
13 h 00 : Repas de l'Amicale à l'école primaire (parking du COSEC)
22 h 00 : Feu d'artifice

Vendredi 16 août 2019 – Le Lavandou

16 h 00 : Evolution de la patrouille de France dans la baie

Samedi 17 août 2019 – La Londe-les-Maures

10 h 00 : Inauguration du chemin de la mémoire et dépôt de gerbes sur les stèles

12 h 00 : Apéritif offert aux participants

**18 h 00 : Cérémonie au monument aux morts – dépôt de gerbes –
Allocution de M. le Maire**

**18 h 30 : Défilé des véhicules militaires de l'Association Â«
Provence 44 Â»**

19 h 00 : Buffet sur la place du 11 novembre et concert

22 h 00 : Feu d'artifice au port Miramar

Samedi 17 août 2019 – Bormes-les-Mimosas

en présence de Monsieur le président de la République

Exposition de véhicules militaires place Saint-François

**17 h 00 : Départ pour la stèle des commandos d'Afrique et
dépôt de gerbes**

**18 h 00 : Cérémonie au monument aux morts – dépôts de gerbes –
allocution de M. le Maire**

19 h 00 : Apéritif de clôture place Saint François

22 h 00 : Feu d'artifice

Mercredi 21 août 2019 – Hyères

**9 h 00 : Stèle de la libération – rond-point du 21 août 1944 –
avenue du XV^e corps**

**10 h 00 : Blockhaus de Mauvanne – dépôt de gerbe – récit des
combats par Pierre Velsch**

**11 h 00 : Mémorial National de la 1^{ère} DFL – dépôt de gerbe –
allocution**

**11 h 30 : Esplanade du Golf Hôtel – dépôt de gerbes –
Allocution de M. le Maire**

12 h 00 : Apéritif de clôture